



Prise de position de la Fédération suisse des sages-femmes concernant les doulas

La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) est d'avis que l'activité de la doula ne répond pas à un besoin des femmes pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum qui ne soit pas déjà pris en charge par les sages-femmes, en Suisse.

- Les sages-femmes sont formées pour effectuer le suivi et l'accompagnement de la femme et de l'enfant pendant toute la grossesse, l'accouchement, les suites de couches et l'allaitement, que le déroulement en soit physiologique ou pathologique. Elles répondent aux besoins de la mère, de l'enfant et du père d'un point de vue médical mais aussi dans un cadre relationnel empreint d'empathie.
Les sages-femmes accordent beaucoup de valeur au suivi de la future mère et de son partenaire et tiennent compte des différences culturelles.
- Les sages-femmes employées et indépendantes offrent à la femme/au couple l'opportunité de faire leur connaissance pendant la grossesse si tel est leur souhait. Elles sont à l'écoute de leurs besoins et désirs, discutent volontiers des peurs et des soucis et répondent à leurs questions.
- La sage-femme offre une assistance pour surmonter les expériences traumatiques en lien avec un accouchement.
- Le métier de doula a répondu à un besoin dans des pays où n'existent pas de sages-femmes pratiquant des suivis d'accouchement.
Dans ces régions du monde, la grossesse, l'accouchement et le post-partum sont pris en charge avant tout de manière médicale. Des études provenant du Texas et du Guatemala prouvent que les interventions lors d'un accouchement normal sont diminuées par l'accompagnement d'une doula.
Des études fondées montrent qu'un suivi et un accompagnement pendant toute la durée de l'accouchement par des sages-femmes ont des effets positifs comparables sur le déroulement de ce dernier et sur la satisfaction des mères.
- Les prestations des sages-femmes sont couvertes par l'assurance de base. Chaque femme a ainsi accès à des soins de base de haute qualité.
Les prestations des doulas ne sont pas ancrées dans la LaMAL.

Berne, Comité central, janvier 2006

Bibliographie

- O'Driscoll, K. and Meagher, D. (1986)
Breat G, Milka- Cabane N et al. (1992)
Cogan R, Spinnato JA (1998)
Hemminki E, Virta A-L et al. (1990)